



Pour les enfants champenois
jusqu'à 15 ans

2022 • 2023



**Jusqu'à 100 € subventionnés par la commune
pour l'adhésion de votre enfant**

Eligibilité sous conditions de ressources (voir au dos)

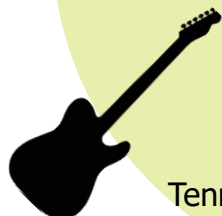


Demandes limitées

Associations
partenaires



Ballerina Dance Academy
Champa'bad
Champagne Tennis de Table
Club de Ju Jutsu
Entente Gymnique des Monts d'Or
Goal FC
Hapkido Jin Jung Kwan
Latinoswing
Les Lycoses
Mélodie Champagne
Ouest Lyonnais Basket
Roch'nature
Tempose
Tennis Club Dardilly-Champagne



Renseignements : Pôle Enfance-Jeunesse - 123 avenue de Lanessan
04 72 52 29 73 – enfance-jeunesse@mairiedechampagne.fr



Notice

Mis en place depuis quelques années, le Pass'Sports et Culture permet d'aider les familles à inscrire leurs enfants à une activité sportive ou culturelle organisée par une association de la commune.

Ce dispositif est ouvert :

- **Aux enfants champenois âgés de 15 ans et moins,**
- **Aux familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 1000.**

Comment procéder ?

- 1) Vérifier si vous remplissez les conditions ci-dessus,
- 2) Remplir l'étape 1 du formulaire et le transmettre au Pôle Enfance-jeunesse qui vérifiera l'éligibilité de votre demande (étape 2),
- 3) Faire remplir l'étape 3 du formulaire par l'association partenaire de votre choix,
- 4) Déposer votre dossier complet au Pôle Enfance-Jeunesse (étape 4),

Pour tous les dossiers recevables, **la participation communale par enfant à charge s'élèvera à 50 % du coût de l'activité***. Cette aide sera versée par la commune directement aux associations concernées, après inscription effective de l'enfant à l'activité, et viendra alors en déduction du prix dû par la famille.

Chaque enfant bénéficiaire peut prétendre à une aide pour le sport et une aide pour la culture



- Liste des pièces à joindre à la demande :
- ✓ Formulaire Pass'Sports & Culture dûment rempli,
 - ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - ✓ Attestation CAF / MSA du mois précédant l'inscription.

**Demande à déposer avant le 31 octobre 2022
auprès du Pôle Enfance-Jeunesse**



*dans la limite de 100 €



Formulaire de demande



ETAPE 1 : LA FAMILLE

A compléter par la famille

Nom - Prénom du représentant légal :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

Quotient Familial :

Autorise la mairie de Champagne au Mont d'Or à consulter mon Quotient Familial sur le site AFAS :

VOTRE ENFANT (≤15 ans)

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Date et signature du représentant légal :

Formulaire de demande

ETAPE 2 : L'ADMINISTRATION / Pôle Enfance-Jeunesse

A compléter par le Pôle Enfance-Jeunesse avant l'inscription à l'activité

Nom :

Prénom :

certifie l'éligibilité de la famille au Pass'Sports & Culture. La commune s'engage à verser, après inscription à l'activité et retour du formulaire en mairie, 50 % du coût de l'activité (dans la limite de 100€) par mandat administratif à l'association.

Date et signature de l'agent :

ETAPE 3 : LE CLUB

A compléter par l'association partenaire lors de l'inscription à l'activité et à retourner par la famille au Pôle Enfance-Jeunesse

Je soussigné(e) (*Nom-prénom*).....,

en qualité de..... certifie que l'enfant

(*Nom-prénom*).....est inscrit à l'activité

de l'association.....pour la saison 2022-2023.

Le montant de l'adhésion s'élève à €. L'association accepte la participation communale qui s'élève à 50% du coût de l'activité (dans la limite de 100 €).

Reste à la charge de la famille, la somme de €

Date, signature et cachet de l'association :

ETAPE 4 : L'ADMINISTRATION / Pôle Enfance-Jeunesse

A déposer par la famille au Pôle Enfance-Jeunesse pour validation de la demande

Formulaire reçu le par.....